

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 95 (1998)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Concours des ruchers SAR 1998

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Concours des ruchers SAR 1998

Des trois sections formant la 10<sup>e</sup> circonscription, les Alpes, le Chamossaire et le Pays-d'Enhaut, seules les deux dernières ont présenté des candidats.

Dans les Alpes et Chablais vaudois, les concurrents ont fait honneur à leur section et à l'apiculture. Cette année, il y a eu beaucoup de diversité : altitude : Bex à Flendruz ; âge des apiculteurs, expériences de ceux-ci, l'importance de l'exploitation, la motivation. Tout cela a réjoui le jury, car bien des sujets n'étaient pas comparables et il a fallu, tenant compte de ce qui précède, analyser les situations cas par cas. Ecouter, discuter, apprécier, c'est ce que nous avons fait avec plaisir au cours des deux visites programmées. Partout accueilli avec jovialité et courtoisie, le jury a vécu de belles journées apicoles. Comme déjà souvent relevé, le travail en profondeur des conseillers, moniteurs et autres expérimentés se voit et se sent dans les exploitations. Une toute petite ombre cette année : la partie théorique n'était pas à la hauteur de la pratique. C'est dommage, car cela fait également partie du concours. Chacun aura tout loisir d'améliorer ou de compléter pour le prochain concours...

En attendant, je réitère à tous mes félicitations. Bravo à ceux qui se sont engagés dans une tâche ou une responsabilité apicole. Tous mes souhaits pour que l'effort consenti porte longtemps et beaucoup de fruits.

Le jury ne fonctionne qu'au complet. Délégué de l'AD, Jean-Michel Genolet était presque chez lui. Son expérience et sa disponibilité ont grandement facilité les jugements. Représentant de la circonscription, Pierre Dubois a fonctionné comme secrétaire, auteur des rapports, photographe, organisateur des visites. Un grand merci à ces deux collègues. Une ambiance agréable et une unité de vues ont permis, je l'espère, un travail utile et constructif.

Pour le jury : **le président F. Bovy**



## 10<sup>e</sup> circonscription

## Les Alpes – Le Chamossaire – Pays-d'Enhaut

## Palmarès

Nom	Prénom	Colonne	catégorie	Points	Médaille
Marlétaz	Pierre-Yves	7	1	88	argent
Andrey	François	8	1	83	argent
Yersin	Pierre-Alexandre	8	1	82	argent
Perreten	Georges	53	2	143	or
Formaz	Claude	23	2	142	or
Dekumbis	Roland	41	2	140	or
Isoz	Charles	25	2	105	bronze

### **Le président du jury :**

*Fernand Bovy*

## **Le délégué de l'AD :**

*Jean-Michel Genolet*

### **Le secrétaire du jury:**

*Pierre Dubois*

# A VENDRE 1 pavillon

12 ruches Bürki doubles hausses, dont 2 habitées.

Outilage: extracteur, maturateur, servante, vareuses, petit outillage etc.

2 ruches Dadant B. neuves habitées.  
Prix à discuter.

Tél. (026) 665 1497.

## Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral

Erlachstrasse 14, Case postale 8262,  
3001 Berne  
Tél. (031) 308 15 15, fax (031) 301 36 85



## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Chamossaire

Marlétaz Pierre-Yves

1888 Les Plans / Bex

Apiculteur depuis 1977

7 colonies DB



Le rucher est situé à proximité du chalet d'habitation, à 1100 m d'altitude ; il faut grimper un petit talus. C'est certainement un des meilleurs emplacements des Plans sur le versant soleil levant, car en hiver le village est sans soleil durant deux mois. C'est un endroit où la récolte est régulière chaque année.

Lors de la deuxième visite, toutes les ruches avaient les hausses bien pleines, 3 colonies avaient la double hausse. L'apiculteur travaille en cuissette et sans voile. Les reines sont régulièrement changées, il se les procure chez un collègue moniteur-éleveur, où il achète de temps à autre un nucléi. Les ruches ont été achetées en pièces détachées et montées par l'apiculteur. Il possède une ruche vitrée et une ruche qu'il a transformée en y incorporant dans l'épaisseur de la paroi arrière le cadre à mâles. Cela évite d'ouvrir la ruche pour le couper.

Le local d'extraction se trouve au sous-sol de son chalet, le matériel est propre, là aussi revoir la solution du stockage.

Les annotations par colonie sont sur les ruches et complètes, il n'a pas de comptabilité. Les connaissances théoriques peuvent être améliorées.

L'apiculteur est depuis une année membre du comité de la section et il fonctionne comme préposé aux pesées pour la section.

C'est un apiculteur fonctionnel, qui pratique une apiculture simple et méthodique, avec efficacité.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes: 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 7 - 8 - 8 - 7 = 88 points. Médaille d'argent.**



## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Pays-d'Enhaut

**Andrey François**

1837 Les Moulins

Apiculteur depuis 1982

3 colonies DB

et 5 colonies Bürki



Cet apiculteur est aussi président de section. Son rucher avec deux systèmes de ruches est à l'extérieur, bien situé dans une clairière, abrité par une grange entre Château-d'Œx et Flen-druz. L'accès n'est pas très aisés car on doit traverser la voie de chemin de fer, mais l'apiculteur transporte son matériel avec une brouette.

Le matériel est en ordre, il extrait dans un local qui a aussi une autre affectation, mais pour une petite exploitation c'est suffisant. Le stockage est à revoir. 70 kg de miel, récoltés de 4 colonies sont déjà en boîtes. Un label du Pays-d'Enhaut est affranchi sur toutes les boîtes ; la section bénéficie de la promotion des fromages de L'Etivaz. Nous félicitons la section du Pays-d'Enhaut pour la promotion de son miel.

Nous avons vu un petit essaim que l'apiculteur a récolté dans un chalet, la reine est marquée.

Les reines sont toutes marquées et changées régulièrement. Il fait un élevage avec son collègue Yersin ; la section possède une petite station de fécondation, c'est là que leurs reines sont fécondées. Les annotations sont sommaires, il n'a pas de comptabilité, les connaissances théoriques peuvent être améliorées.

Les abeilles sont douces, les hausses bien garnies, l'année généreuse, les supports de ruches en traverses de chemin de fer sont prévus pour une récolte abondante, c'est un signe d'optimisme qui règne en général dans le monde apicole.

L'apiculteur travail méthodiquement et avec sûreté, il donne un dynamisme à la section en invitant chaque année un moniteur-éleveur pour un cours.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 9 - 9 - 8 - 10 - 10 - 9 - 7 - 9 - 5 - 7 = 83 points. Médaille d'argent.**

## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Pays-d'Enhaut

**Yersin Pierre-Alexandre**  
1839 Flendruz  
Apiculteur depuis 1991  
8 colonies DB



Ce jeune apiculteur, qui est charpentier, membre du comité de la section, s'est mis à l'apiculture un peu par la force des choses. Il était propriétaire d'une ruche depuis bien des années, mais elle était en pension chez un apiculteur chevronné qui faisait de la pastorale. Un jour de fin de saison, lorsque l'apiculteur descendit son cheptel, il laissa la ruche sur place et c'est en 1991 que M. Yersin s'est pris au virus.

Les 8 ruches sont neuves et construites par l'apiculteur en 1997, elles ont toutes des fonds varroa, sont en pastorale à 1430 m d'altitude au-dessus de Flendruz ; en hiver elles sont à proximité du chalet familial.

Lors de la première visite, le temps pluvieux ne nous a pas permis d'ouvrir, par contre nous avons vu le local d'extraction qui est récent ; le matériel est neuf et propre. Les connaissances théoriques sont à améliorer.

Lors du deuxième passage, 3 ruches ont la double hausse et l'apiculteur nous a montré un élevage, 10 cellules de 4 jours sur 20 prélevées au picking ; il fait l'élevage avec son collègue et président de section. Les larves ont été prélevées chez un moniteur-éleveur. Jusqu'à cette année il achetait des reines fécondées chez un éleveur.

Les abeilles sont douces, l'apiculteur visite sans gants et calmement. Il utilise le cadre à mâles qu'il a coupé une à deux fois en prévention du varroa.

Les annotations succinctes sont sur les ruches. Les reines sont marquées. Il n'a pas de comptabilité.

C'est un bon apiculteur qui travaille méthodiquement, nous ne pouvons que l'encourager à continuer à participer aux réunions apicoles.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes :** 9 - 10 - 9 - 9 - 8 - 9 - 7 - 10 - 5 - 6 = 82 points. **Médaille d'argent.**



## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Chamossaire

**Perreten Georges**

1865 Les Diablerets

Apiculteur depuis 1949

53 colonies DB



Nous avons été séduits par cet apiculteur, menuisier-charpentier à la retraite, qui est aussi inspecteur des ruchers. C'est une exploitation impeccable, toutes les colonies sont d'une régularité impressionnante. Les ruches sont construites par l'apiculteur qui est précis et méticuleux ; chaque année toutes les colonies sont transvasées dans les ruches nettoyées. Cet apiculteur bénéficie des années d'expériences, et en a tiré profit.

Il possède 3 ruchers, dont un principal de 22 ruches à proximité de son habitation et atelier de menuiserie. 8 ruches sont un peu plus loin, à environ 150 m. Le troisième, de 23 colonies, est vers le Rosex. Les populations sont toutes régulières et l'entretien de ce rucher est impeccable malgré l'accès malaisé. Il faut grimper un talus et avec des hausses bien remplies comme nous en avons vu, ce n'est pas facile. 1998 sera une excellente année, beaucoup de colonies possèdent 3 hausses.

C'est un homme ingénieux, nous avons vu son installation de déshumidification du miel encore dans les hausses, car en montagne, en fin de saison, il y a encore de la récolte mais les nuits étant froides il y a souvent de la condensation dans les hausses. Par ce système, il ramène le taux d'humidité dans les normes. Il nous a montré un système de levage des hausses sur les ruches construit par lui-même, qui peut soulager les apiculteurs âgés lors du prélèvement des hausses.

Lors de la première visite, le temps était à la pluie et froid ; nous avons visité le laboratoire d'extraction, tout est ordonné, organisé, le miel est stocké dans une armoire à température régulière. Le matériel est propre et impeccable.

A la deuxième visite, l'apiculteur nous a fait une démonstration de déontologie apicole avancée. 23 cellules de reines ont été mise en Vénus avec maîtrise et précision, tous les atouts sont de son côté. Il prélève les larves chez des moniteurs-éleveurs et parfois chez lui lorsque qu'il possède une colonie exceptionnelle. Les reines sont fécondées en station de fécondation.

Les annotations par colonie sont sur les ruches, il nous a montré des annotations intéressantes sur l'élevage des reines, les bonnes, mais aussi les mauvaises expériences depuis plus de trente années. Les rendements annuels en miel ainsi que les moyennes sont scrupuleusement notés depuis les années 50. Il possède toutes les factures mais n'a pas de comptabilité.

Nous avons pu constater que la conduite d'un rucher est importante pour la régularité des colonies et cela se répercute dans les résultats et les récoltes.

C'est un apiculteur hors pair qui conduit son exploitation de façon exemplaire, qui divulgue volontiers ses expériences. Le jury le félicite.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 8 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 8 - 8 - 10 = 143 points. Médaille d'or et médaille de vermeil.**

## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Chamossaire

**Formaz Claude**  
1867 Ollon  
Apiculteur depuis 1984  
23 colonies DB



Nous avons aimablement été reçus dans une clairière près d'Antagnes par M. Formaz qui est aussi caissier de la section, et par son fils Hervé. C'est dans cet endroit idyllique que M. Formaz a installé son rucher de 23 colonies. 6 sont dans un rucher-pavillon superbe, séparées du local d'agrément par une paroi vitrée. Les autres sont à l'extérieur. Toutes sont construites par l'apiculteur. M. Formaz fait partie d'une famille d'apiculteurs, il a deux frères apiculteurs, dont un est l'inspecteur cantonal du Valais.

Lors de la première visite, toutes les ruches avaient les hausses pleines, c'est une année exceptionnelle. L'apiculteur coupe régulièrement le cadre à mâles qui a trois compartiments, cela permet de le couper toutes les semaines. Les colonies sont d'une régularité impressionnante, il est difficile de dire qu'il y en a une moindre que l'autre.

Le local d'extraction et le laboratoire se trouvent dans la villa à Ollon avec, attenant, un local de construction de ruches et matériel apicole. Le matériel d'extraction et de conditionnement est impeccable, propre et ordonné. La comptabilité est sur informatique ; nous avons pu voir un dossier sur l'historique et les débuts de l'apiculteur avec photos à l'appui, ainsi que des affiches et documents contre les murs. La théorie peu encore être améliorée.

A la deuxième visite, 12 ruches sont en pastorale à Plambuis, 10 sont restées dans le pavillon et pour l'élevage de reines. Nous avons pu voir un élevage de 15 cellules sur 20 greffées. L'apiculteur et son fils pratiquent l'élevage depuis quelques années avec de bonnes réussites, ils prélevent les larves chez un apiculteur-éleveur et fécondent leurs reines dans des ruchettes, mais au rucher en F1. Nous avons vu le résultat : excellentes colonies et bonne régularité. Les abeilles sont douces, nous avons visité sans voile et sans piqûre. Les ruches qui sont en pastorale ont toutes les doubles hausses sauf une, certaines ont même 3 hausses, cela après extraction avant la montée. L'apiculteur accède à ce rucher avec un Hafling qu'il a acheté à l'armée suisse, sauf qu'il a une couleur rouge. Nous avons eu le plaisir de déguster un vin succulent des vignes de l'apiculteur avec une étiquette symbolisant l'apiculture.

Nous avons eu un grand plaisir de visiter une exploitation qui donne envie de pratiquer l'apiculture, et qui mérite d'être connue. Nous félicitons cet apiculteur.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 7 - 9 = 142 points. Médaille d'or.**



## 10<sup>e</sup> circonscription

### Section du Chamossaire

#### Dekumbis Roland

1855 St-Tiphon

Apiculteur depuis 1985

41 colonies DB



Cet apiculteur, menuisier-ébéniste indépendant de 36 ans, est aussi pris par le virus des avettes. Il est inspecteur des ruchers et membre du comité de sa section. L'apprentissage de l'apiculture s'est fait avec son grand-père qui à l'époque ne faisait pas de sélection, voulait rapidement refermer les ruches sous prétexte de ne pas les déranger. En fait, elles étaient tellement méchantes qu'il était impossible de rester. Depuis, cela a bien changé, car nous avons visité sans voile et sans piqûre. M. Dekumbis pratique l'élevage avec succès depuis quelques années en prélevant les larves chez un moniteur-éleveur ; il transporte ses reines à la station de Tovassière. Lors de la deuxième visite, il nous a montré 21 cellules de son deuxième élevage de la saison.

Les colonies sont réparties en deux emplacements. Le rucher principal se situe près de la maison. Orienté sud-ouest, il est très exposé, surtout au printemps, l'accès est dans un talus. Les hausses étaient toutes pleines déjà lors de la première visite. Il a extrait 200 kg en première récolte, c'est un fait assez rare dans la région, miel qu'il a fait contrôler à 16,8 % d'humidité, M Dekumbis est aussi le contrôleur du miel pour sa section.

Les ruches ont toutes été renouvelées depuis l'acquisition du rucher du grand-père, elles sont construites par l'apiculteur. Il possède depuis une année 2 ruches en sagex pour expérience, qui n'est pas concluante ; ce ne sont pas des ruches à conseiller. Les cadres sont renouvelés régulièrement, tous les cadres de hausse sont à 35 mm d'épaisseur.

L'autre rucher est situé à 1000 m d'altitude, il se trouve à Panex sur un terrain que l'apiculteur a acheté, au cœur d'un endroit mellifère en sous-bois, lisière sauvage et forêt. Les colonies sont toutes aussi régulières que celles du rucher principal. Elles sont orientées ouest en lisière de forêt ; l'accès n'est pas des plus commodes, il faut grimper un talus.

Le local d'extraction se trouve dans l'ancien appartement du grand-père au rez-de-chaussée ; le matériel est propre, l'accès est facile, les maturateurs sont en inox.

Les annotations des ruches sont dans un classeur, la comptabilité existe uniquement depuis 1998 et il n'y a pas de bilan. Nous avons vu de très anciennes revues apicoles du début du siècle.

C'est un apiculteur qui travaille calmement, de manière précise, et avec méthodologie.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 8 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 8 - 7 - 10 = 140 points. Médaille d'or.**



## 10<sup>e</sup> circonscription Section du Pays- d'Enhaut

### Isoz Charles

1831 L'Etivaz  
Apiculteur depuis 1993  
7 colonies DB  
et 18 colonies Bürki



Cet apiculteur, qui est retraité cantonnier, s'est mis à l'apiculture ces dernières années. Il possédait 7 ruches DB et l'automne 1997 il a hérité un rucher Bürki de 18 colonies, c'est trop de ruches pour un «jeune» apiculteur. Ce rucher est à la Tine dans une clairière bien située. Par contre le pavillon n'est pas en bon état, les alentours devraient être débarrassés d'anciennes et vieilles ruches.

Le rucher d'origine est à L'Etivaz, puis en pastorale à 1550 m d'altitude. Lors de la deuxième visite, M. Isoz nous a présenté son premier élevage, les 7 cellules étaient dans des Vénus sur une ruche dans la hausse. Les ruchettes Apidéa étaient peuplées d'abeilles filtrées. Nous avons vu le filtre à faux bourdons que l'apiculteur a exécuté; nous lui conseillons de prendre plusieurs sources de renseignements. Les larves sont prélevées chez un moniteur-éleveur, et les ruchettes mises en station de fécondation de Tovassières.

Le matériel d'extraction est propre, il devrait avoir un local indépendant. A la première visite, 80 kg de miel étaient déjà extraits; celui-ci a été contrôlé avec un taux de 16,4 % d'humidité. Son stockage n'est pas dans un endroit approprié. Nous lui conseillons de chercher une autre solution.

Lors des visites, nous aurions aimé plus de méthode dans les opérations. Nous avons constaté une mauvaise répartition des cadres; certains sont rafistolés avec du fil de fer. Un bon lèvre-cadre serait plus adéquat qu'un couteau. Les abeilles sont agressives. Actuellement nous pouvons travailler dans de meilleures conditions avec des abeilles plus calmes.

Cet apiculteur est enthousiaste et motivé. Encore un peu de pratique et tout ira beaucoup mieux. Une nette progression était déjà sensible au deuxième passage. Nous l'encourageons vivement à améliorer le cheptel par des changements de reines et quelque peu aussi le matériel. On est toujours et directement bénéficiaire d'un peu plus de précision.

Nous lui conseillons également de voir ce qui se pratique ailleurs et de rencontrer d'autres collègues. D'un contact très facile, M. Isoz n'aura aucune difficulté à pratiquer ce genre d'exercice qui lui apportera beaucoup. Il trouvera encore plus de plaisir auprès de ses abeilles.

**Les membres du jury lui accordent les notes suivantes: 7 - 7 - 6 - 7 - 9 - 6 - 8 - 8 - 5 - 10 - 6 - 8 - 6 - 7 - 5 = 105 points. Médaille de bronze.**